



STAGE NATIONAL D'ARBITRAGE et COMMISSAIRES SPORTIFS **10 novembre 2018**

GYMNASE LEON BIANCOTTO
6 AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY 75017 Paris

Objet : Former de nouveaux arbitres et commissaires sportifs ; améliorer les compétences des arbitres titulaires.

Tenue : Merci de venir avec vos kimonos (Chanbara-Ji) et votre équipement (casque armes et gants) pour les exercices pratiques.

Horaires :

10h00 – 10h15 : Accueil et émargement

10h15 – 11h00 : Commissaire Sportif : Rôle et communication avec les arbitres Utilisation du logiciel

11h00 – 11h30 : Règles générales d'arbitrage Kihon Dosa

- Mise en application
- Validation des acquis via un test d'évaluation

11h30 – 12h20 : Règles générales d'arbitrage Datotsu

12h20 – 12h30 : Restitution et salut final

Merci aux compétiteurs (adultes comme enfants) de venir participer à ce stage afin de pouvoir « entrainer » les arbitres.

Stage encadré par:

Jean-Claude GIROT (7^{ème} Dan), Jacques FONFREDE (7^{ème} Dan) et Céline LESCUYER (7^{ème} Dan).

Stage arbitrage obligatoire pour tous les arbitres nationaux, régionaux et/ou départementaux

Stage arbitrage ouvert à tous les licencié(e)s 2017-2018

La Commission Nationale d'Arbitrage rappelle qu'il est primordial, pour le bon déroulement des compétitions, que chaque club fournisse au minimum un arbitre et un commissaire sportif par compétition.

Par conséquent, nous incitons tous les arbitres régionaux et/ou départementaux à valider leurs acquis au cours de ce stage.